# Poire de Bâle Objekttyp: Group Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France Band (Jahr): - (1923)

PDF erstellt am: **28.05.2024** 

## Nutzungsbedingungen

Heft 35

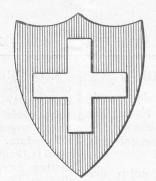
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

# Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch



# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Siège Social: 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8°)

# SOMMAIRE :

ABONNEMENT AU BULLETIN. — COTISATIONS 1923. —
FOIRE DE BALE. — LE CHOMAGE EN SUISSE. —
LA QUESTION DOUANIÈRE EN SUISSE. — LA RÉVISION
DOUANIÈRE EN FRANCE. — TAXE SUR LE CHIFFRE
D'AFFAIRES. — COURS DU CHANGE ENTRE LA SUISSE
ET LA FRANCE. — IMPORTATION-EXPORTATIONDOUANES; RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS. —
AVIS DIVERS. — ADRESSES UTILES A PARIS.

# ABONNEMENT AU BULLETIN

Les personnes qui ne font pas partie de la Chambre de Commerce Suisse en France et qui désireraient recevoir régulièrement son *Bulletin mensuel*, sont informées qu'elles peuvent s'y abonner pour la somme de Fr. 25 par an.

Les abonnés au bulletin seront admis à bénéficier gratuitement des services de renseignements de la Chambre jusqu'à concurrence de quatre renseignements par an.

Nous rappelons à ce sujet que l'article 6 des statuts de la Chambre est ainsi conçu: « En règle générale, les services rendus par la Chambre de Commerce à ses membres sont gratuits; cependant, si une demande causait des frais spéciaux ou des débours, la Chambre pourra demander qu'il lui en soit tenu compte ».

Par décision du Comité, les personnes ne faisant pas partie de la Chambre de Commerce peuvent s'adresser à cette dernière qui se met à leur entière disposition pour leur fournir des renseignements, moyennant un droit minimum de Fr. 10.

### COTISATIONS 1923

Nous rappelons aux Membres de la Chambre de Commerce Suisse en France notre Circulaire du 10 Mars relative à l'encaissement des cotisations pour 1923.

Nous prions vivement ceux d'entre eux qui ne nous auraient pas encore adressé leur contribution annuelle de bien vouloir le faire sans retard, pour nous éviter les frais qu'occasionnerait l'encaissement par remboursement postal.

# FOIRE DE BALE

La Foire d'Échantillons de Bâle qui s'est ouverte le 14 avril fermera ses portes le 24 de ce mois.

Nous rappelons encore une fois aux personnes qui désirent se renseigner sur la production suisse qu'elles ont là une occasion unique de se faire une idée d'ensemble des industries de notre pays et de s'approvisionner en marchandises de choix.

La Chambre de Commerce Suisse en France tient des cartes d'acheteurs à la disposition des personnes qui désirent se rendre à la Foire.